



MODIFICATION 001

La demande de soumissions n° 5000066031/A, émise le 21 mars 2022, est par la présente modifiée comme suit :

- 1) À la première page, dans la boîte « L'invitation prend fin »:

Supprimer : « **Le 31 mars 2022 à 16h00 (HAE)** »

Et remplacer avec : « **Le 4 avril 2022 à 16h00 (HAE)** »

- 2) À la page 10, supprimer la section 4.1.1.1 *Critères techniques obligatoires* au complet et la remplacer avec la suivante :

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences obligatoires sont évaluées sur la base d'une simple réussite ou d'un échec. Si un soumissionnaire ne satisfait pas à l'une des exigences obligatoires, sa proposition sera jugée irrecevable. Le traitement des exigences obligatoires dans tout processus de passation de marché est absolu.

Les soumissionnaires doivent satisfaire à toutes les exigences obligatoires décrites ci-dessous. Ces exigences seront évaluées par un « Oui » ou un « Non ». Les propositions qui n'obtiendront pas la réponse « Oui » à l'une des exigences obligatoires ne seront pas examinées plus avant.

Services d'interprétation – Critères obligatoires			
Article	Description	Conforme (Oui/Non)	Référence à la proposition du soumissionnaire (page n°)
TO1	<p>Le soumissionnaire doit préciser si les interprètes qu'il propose travailleront à partir de leurs propres environnements distants (domicile ou lieu de travail) <u>ou</u> s'il aura besoin de cabines d'interprétation*.</p> <p>Si le soumissionnaire demande que la CCSN fournisse des cabines d'interprétation, le soumissionnaire <u>doit obligatoirement</u> joindre à sa soumission une <i>Attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19</i> <u>pour chaque ressource proposée</u>.</p> <p>* La CCSN défraiera le coût de la fourniture de cabines d'interprétation qui seront situées uniquement dans la Région de la capitale nationale du Canada. Le soumissionnaire doit tenir compte des frais de déplacement des interprètes jusqu'à l'emplacement des cabines <u>dans ses tarifs</u> à proposer à la pièce jointe 1 de la partie 3</p>		



	- Barème de prix.		
TO2	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il peut fournir des services d'interprétation simultanée de qualité à ses clients.</p> <p>Pour répondre à ce critère, le soumissionnaire doit démontrer qu'il a participé à un minimum de cinq (5) mandats d'interprétation Zoom* non modérées (de l'anglais vers le français et du français vers l'anglais) pour tout niveau de gouvernement ou d'organisations privées. L'expérience doit avoir été accumulée au cours des trente-six (36) derniers mois.</p> <p>Pour démontrer qu'il répond à ce critère obligatoire, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">•Les noms des cinq (5) événements.• Des références pour les 5 événements (nom de la personne-ressource, organisme, numéro de téléphone et adresse courriel), qui peuvent attester des capacités professionnelles de l'entreprise et de ses performances passées dans la fourniture des services. <p>* L'environnement Zoom non modéré nécessite un environnement qui n'est pas situé dans un studio audiovisuel (cabines d'interprétation) mais à distance en utilisant uniquement les appareils des interprètes.</p>		
TO3	<p>Le soumissionnaire doit proposer six (6) interprètes qui fourniront les services requis. Chacun des interprètes proposés doit avoir 2 années d'expérience en interprétation simultanée en anglais et en français. Au moins une (1) des années d'expérience doit avoir été acquise dans un environnement Zoom non modéré.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer cette expérience en fournissant les curriculum vitae de chaque ressource.</p>		
TO4	<p>Le soumissionnaire doit démontrer que tous les interprètes proposés doivent détenir un diplôme pertinent (c.-à-d. langue/communication/traduction) d'un établissement canadien accrédité ou d'un équivalent reconnu.</p> <p>Une preuve d'études (et une évaluation</p>		



	<p>des titres de compétences étrangers, le cas échéant) doit être soumise avec la soumission pour chaque interprète. Visitez www.cicic.ca pour une liste des organisations qui fournissent des évaluations d'équivalence</p> <p>ET</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer que chacun des six (6) interprètes proposés est reconnu par/membre d'une ou plusieurs des organismes suivants (ou équivalent) tel qu'indiqué :</p> <ul style="list-style-type: none">• Agrément du Bureau de la traduction fédéral• Membre de l'AIC (Association internationale des interprètes de conférence)• Membre d'une des associations/ordres provinciaux représentant les traducteurs et les interprètes (ATIO, OTTIAQ, etc.) <p>Une carte de membre ou une preuve d'agrément doit être fournie avec la soumission.</p>		
--	---	--	--

3) À la page 14, sous la section 5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION, ajouter la section 5.1.2 Attestations additionnelles exigées avec la soumission, ci-jointe.

TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS DEMEURENT INCHANGÉES



5.1.2 Attestations additionnelles exigées avec la soumission

Requise uniquement si le soumissionnaire demande à la CCSN de fournir des cabines d'interprétation :

5.1.2.1 Attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19

Selon la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs, tous les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission, l'attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19 jointe à cette demande de soumissions afin que leur soumission puisse être considérée davantage. Cette attestation jointe à la demande de soumissions à la date de clôture est jointe au contrat qui en découle et fait partie intégrante du contrat.

Attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19

Je, _____ (prénom et nom de famille), en tant que représentant de _____ (nom de l'entreprise) dans le cadre de la demande de soumissions numéro _____ (insérer le numéro de la demande de soumissions), insérer le numéro de la demande de soumissions _____ (nom de l'entreprise) fournira dans le cadre du présent contrat et qui accèdent aux lieux de travail du gouvernement fédéral où ils peuvent être en contact avec les fonctionnaires seront :

- a. entièrement vaccinés contre la COVID-19;
- b. à moins de ne pouvoir être vaccinés en raison d'une contre-indication médicale certifiée, de la religion ou d'autres motifs de discrimination interdits en vertu de la *Loi canadienne sur droits de la personne*, à condition que des mesures d'adaptation et d'atténuation aient été présentées au gouvernement du Canada et approuvées par celui-ci; ou
- c. partiellement vaccinés contre la COVID-19 pour une période allant jusqu'à 10 semaines à partir de la date où ils ont reçu la première dose et qui font l'objet de mesures temporaires qui ont été présentées au gouvernement du Canada et approuvées par le gouvernement du Canada, période après laquelle le personnel des fournisseurs satisfera aux conditions (a) ou (b) ou alors ne pourra plus avoir accès aux lieux de travail du gouvernement du Canada où ils pourraient entrer en contact avec des fonctionnaires dans le cadre de ce contrat;

jusqu'à ce que le gouvernement du Canada indique que l'exigence de vaccination contre la COVID-19 de la politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs ne soit plus en vigueur.

J'atteste que tous les membres du personnel fournis par _____ (nom de l'entreprise) ont été informés des exigences de vaccination contre la COVID-19 de la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs, et que _____ (nom de l'entreprise) a attesté qu'elle s'est conformée à cette exigence.

J'atteste l'exactitude des renseignements fournis à la date indiquée ci-dessous et assure qu'ils le demeureront pendant toute la durée du contrat. Je comprends que les attestations fournies au gouvernement du Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends également que le gouvernement du Canada considérera que l'entrepreneur n'a pas respecté ses engagements s'il découvre qu'une attestation est fautive pendant la période de soumission des propositions ou de contrat, qu'il s'agisse d'une erreur ou d'un acte délibéré. Le gouvernement du Canada se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier l'attestation d'un soumissionnaire. Le non-respect de toute demande ou exigence imposée par le gouvernement du Canada peut constituer un manquement au contrat.

Signature : _____



Date : _____

Facultatif

À des fins de collecte de données uniquement, veuillez apposer vos initiales ci-dessous si votre entreprise a déjà mis en vigueur sa propre politique de vaccination contre la COVID-19 ou des exigences en la matière pour ses employés. Le fait d'apposer vos initiales ci-dessous **ne remplace pas** l'obligation de remplir l'attestation ci-dessus.

Initiales : _____

Selon la politique de vaccination contre la COVID-19 du gouvernement du Canada relative au personnel des fournisseurs, les renseignements que vous avez fournis seront protégés, utilisés, conservés et divulgués conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Veuillez prendre note que vous avez le droit d'accéder à tout renseignement dans votre dossier et d'y apporter des corrections, et que vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Bureau du commissariat à la protection de la vie privée concernant le traitement de vos renseignements personnels. Ces droits s'appliquent également à toutes les personnes qui sont considérées comme membres du personnel aux fins du contrat et qui doivent accéder les lieux de travail du gouvernement du Canada où ils pourraient entrer en contact avec des fonctionnaires.